



COMITÉ CFFSA/CEF/CFPPO DES QUESTIONS FORESTIÈRES MÉDITERRANÉENNES – *SILVA MEDITERRANEA*

DÉCLARATION DE BROUMMANA SUR LE RÔLE DES FORÊTS MÉDITERRANÉENNES POUR REMPLIR LES CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL

Nous, les participants au segment de haut niveau de la sixième Semaine forestière méditerranéenne qui s'est tenu à Broummana au Liban le 4 avril 2019, soutenons les orientations de la sixième Semaine forestière méditerranéenne concernant l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements en Méditerranée et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national des pays méditerranéens dans l'Accord de Paris.

Se félicitant de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 1^{er} mars 2019, afin d'offrir des possibilités sans précédent de création d'emplois, de sécurité alimentaire et de lutte contre le changement climatique,

Notant qu'il importe à la fois de restaurer les forêts et de prévenir la déforestation et la dégradation des forêts pour faire face aux changements climatiques, comme indiqué dans l'Objectif forestier mondial 1 du Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts 2017-2030,

Notant que toutes les contributions déterminées au niveau national (CDNs) des pays méditerranéens et de l'Union européenne font référence à la forêt en tant que secteur clé,

Notant que tous les programmes d'action nationaux (PAN) élaborés par les pays méditerranéens pour mettre en œuvre la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification font explicitement référence aux forêts et au lien entre déforestation et dégradation des terres, et que la restauration des terres est une dimension majeure pour atteindre la neutralité en termes de dégradation des terres et renforcer la résilience de la société à la sécheresse,

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

Notant que la lutte contre la déforestation et la réhabilitation des forêts sont également explicitement mentionnées dans la plupart des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) des pays méditerranéens au titre de la Convention sur la diversité biologique,

Prenant note des recommandations de la Déclaration ministérielle de 2014 sur l'environnement et le changement climatique de l'Union pour la Méditerranée (UpM) concernant la désertification/sécheresse, la biodiversité et la résilience au changement climatique,

Entérinant l'engagement d'Agadir en faveur d'une initiative régionale méditerranéenne sur la restauration des forêts et des paysages,

Reconnaissant l'importance déjà accordée au niveau national aux mesures de lutte contre les changements climatiques fondées sur le secteur de l'agriculture, de la foresterie et des autres utilisations des terres,

Reconnaissant, comme le mentionne le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, le lien entre la promotion de la gestion durable des ressources naturelles et la création d'emplois dans les zones rurales, qui contribue également à l'objectif 8 de développement durable « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous »,

Notant que dans la région méditerranéenne, les biens et services avec une valeur économique fournis par les écosystèmes forestiers méditerranéens peuvent servir de base à la création d'emplois pour les jeunes des paysages ruraux,

Nous, les participants à la sixième Semaine forestière méditerranéenne, reconnaissons l'importance de la gestion durable des forêts et de la restauration des forêts et des paysages pour faire face aux problèmes du changement climatique en Méditerranée.

Nous soulignons l'importance de l'autonomisation des jeunes entrepreneurs dans la région méditerranéenne en transformant les idées de projets forestiers et pastoraux à vocation économique ou sociale en entreprises viables dans une économie verte pour relever les défis environnementaux, économiques et sociaux auxquels sont confrontés les pays méditerranéens.

Nous reconnaissons également comme une question transversale l'importance d'introduire, d'intégrer et d'utiliser la communication comme outil de sensibilisation et de promotion des bonnes pratiques concernant les forêts, y compris leur rôle dans la réalisation des objectifs de développement et la lutte contre le changement climatique.

Nous appelons donc les autorités politiques et administratives aux niveaux national et local à renforcer la gestion durable des forêts et l'intégration de la restauration des écosystèmes forestiers dans les contributions déterminées au niveau national des pays méditerranéens dans le cadre de leur engagement au titre de l'Accord de Paris.

Nous encourageons également toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion des écosystèmes forestiers et des autres terres boisées en Méditerranée à mettre en œuvre des actions de restauration des forêts et des paysages et à soutenir les initiatives forestières lancées par les jeunes entrepreneurs en vue de contribuer à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ceux-ci, à la neutralité en termes de dégradation des terres, à la préparation à la sécheresse et à la conservation de la biodiversité.

Dans cet esprit, nous encourageons les autorités politiques et administratives au niveau national dans le cadre des engagements déjà pris par les pays à faire en sorte que toutes les conditions soient réunies pour dûment remplir les CDN par des actions visant à

1. Continuer à renforcer, avec l'appui de la communauté scientifique, les connaissances et le partage d'expérience sur les facteurs de déforestation, les menaces liées au changement climatique et les approches de restauration des forêts et des paysages, en vue de :
 - quantifier la contribution des puits de carbone et recenser les ressources génétiques forestières existantes ainsi que leurs capacités d'adaptation dans les forêts méditerranéennes,
 - évaluer le contenu des programmes d'enseignement supérieur en foresterie et dans des domaines liés aux forêts afin de proposer une meilleure adéquation entre le renforcement des capacités des jeunes et la demande du marché dans une économie verte, et
 - évaluer les coûts et bénéfices de la restauration;
2. Créer, avec l'appui d'organisations internationales, d'institutions universitaires et du secteur privé, des mesures incitatives pour inciter les jeunes à participer à des programmes d'enseignement forestier diversifiés, notamment par la création d'emplois pour les jeunes, afin de:
 - veiller à ce que l'entrepreneuriat des jeunes dans la région méditerranéenne puisse participer pleinement et efficacement à la réalisation des objectifs fixés dans les CDN,
 - promouvoir les idées innovantes, mettre en relation les jeunes entrepreneurs avec de grands réseaux du pourtour méditerranéen et les amener à participer à des programmes de coaching et de formation pour transformer des idées innovantes en entreprises du marché;
3. Mobiliser, avec l'appui des parties prenantes et des organismes compétents, les ressources financières consacrées au climat, y compris celles du Fonds vert pour le climat, ce qui suppose de :
 - s'assurer que les options de restauration des forêts et des paysages sont prêtes à faire face aux changements climatiques en renforçant les capacités et en tenant compte de ces options dans les documents de politique,
 - préparer des cadres d'investissement intégrant la gestion durable des forêts et la restauration en tant que solution clé pour mettre en œuvre et réaliser les CDN,
 - mettre en synergie les systèmes de suivi et de notification des forêts en vue de converger, dans la mesure du possible, vers un ensemble d'indicateurs et de systèmes de notifications pour la restauration des forêts et des paysages compatibles avec l'ensemble des indicateurs forestiers mondiaux de base;
4. Renforcer et soutenir le travail de la communauté scientifique, en coordination avec le réseau des communicateurs, afin de renforcer le partage des connaissances et de l'expérience en matière de communication sur les forêts méditerranéennes pour :
 - recenser les éléments de la structure des représentations sociales de la forêt, et
 - évaluer les principaux vecteurs de communication de la représentation sociale de la forêt et leur efficacité.